

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS DES FOURGS

### ANNEE 2024-2025

## **I. PRESENTATION DU CENTRE**

L'Accueil de loisirs est un espace chaleureux qui a pour but l'épanouissement de chaque enfant tout en respectant le développement de chacun.

Il se situe au coeur du village des Fourgs dans des nouveaux locaux flambant neufs dont le rez-de-chaussée est dédié au périscolaire et le 1<sup>er</sup> étage à la bibliothèque. Le projet pédagogique se réfère au projet éducatif dont les principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs. L'accueil périscolaire est un lieu d'échanges, d'écoute, de création et de réalisation mais aussi un lieu d'apprentissage. Il permet :

- D'accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en société
- De développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- De responsabiliser l'enfant.
- De favoriser le respect entre les individus.
- De sensibiliser à l'environnement.

### ▪ **Périodes d'accueil :**

#### • **Périscolaire :**

L'Accueil de loisirs est ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis :**

- **7h00-8h30 ou 7h45-8h30**
- **11h30-13h30**
- **16h30-17h30 ou 16h30-18h00.**

**Et les mercredis : de 07h00 à 18h00.**

Du 2 septembre 2024 au 04 juillet 2025.

#### • **Accueil de Loisirs :**

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert **la première semaine** pour les vacances d'octobre, les vacances d'hiver et les vacances de Printemps. En ce qui concerne les vacances d'été, l'accueil de loisirs est ouvert les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août.

L'accueil de loisirs est **fermé** pour les **vacances de Noël.**

- **Tranche d'âge prévue :** de 3 à 12 ans.
- **Nombre d'enfants prévus :** 65 enfants pour l'accueil périscolaire et 30 enfants pour l'accueil de loisirs.

## **1-1 L'accueil de loisirs :**

### **L'équipe pédagogique :**

L'ALSH comprend :

- 1 Directrice : Céline Bouveret.
- 1 directrice adjointe : Aude Masson.
- 2 animatrices : Chloé Lancia et Melinda Boirat.
- Des animateurs : Stagiaires BAFA, BPJEPS, non diplômé et autres en respectant les quotas suivants imposés par Jeunesse et Sports en renfort ou en stage.

**La législation DDCS** exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **8** enfants de **moins de 6 ans** et
- **1** animateur pour **12** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

### **Les horaires :**

De 7h00 à 9h00 : accueil du matin.

De 9h à 12h : activités

De 12h à 13h30 : repas

De 13h30 à 17h30 : activités

De 17h30 à 18h00 : accueil du soir

### **Les modes d'accueil :**

Les inscriptions se font à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.  
Pendant les vacances, une sortie à la journée est organisée par semaine.

### **Une journée type :**

De 7h00 à 9h00 : accueil des enfants, petit-déjeuner et jeux calmes.

De 9h à 9h30 : accueil des enfants et des familles, jeux libres

De 9h30 à 11h30 : Présentation de la journée et temps d'activité

De 11h30 à 12h : rangement et jeux libres

De 12h à 13h30 : temps de repas.

De 13h30 à 14h : temps calme, sieste pour les plus petits

De 14h à 16h30 : temps d'activité

De 16h30 à 17h00 : goûter

De 17h00 à 17h30 : rangement, jeux libre

De 17h30 à 18h00 : jeux libres

## **1-2 L'accueil périscolaire**

### **L'équipe pédagogique :**

L'ALSH comprend :

- 1 Directrice : Céline Bouveret.
- 1 directrice adjointe : Aude Masson.
- 4 animatrices: Chloé Lancia, Melinda Boirat, Annie Dornier et Edwige Tissot.
- Mais aussi des stagiaires BAFA, BPJEPS, non diplômé et autres en respectant les quotas suivants imposés par Jeunesse et Sports.

**La législation DDCS** exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **10** enfants de **moins de 6 ans** et
- **1** animateur pour **14** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

### **Les horaires :**

7h00-ou 7h45 – 8h30

11h30-13h30

16h30-17h30

Ou 16h30- 18h00

### **Journée type :**

**7h00** : ouverture. Accueil des enfants accompagnés de leurs parents.

Petit-déjeuner servi pour les enfants arrivant entre 7h00 et 7h45.

Temps de jeux. Entre 8h20 et 8h30, les enfants sont amenés à l'école.

**11h30** : sortie d'école, appel des enfants à la sortie des classes.

Les enfants entrent dans la salle, enlèvent leurs chaussures, passent aux toilettes, se lavent les mains et vont s'installer à table.

11h40/12h30 : 1<sup>er</sup> service de repas pour les maternelles

12h30/13h15 : 2<sup>ème</sup> service de repas pour les primaires.

11h40 à 13h20: Jeux collectifs, activités, coloriage. (Il s'agit d'activités courtes. Ces ateliers peuvent prendre différentes formes, on y retrouve des activités manuelles simples et rapides, des petits jeux courts, des jeux de sociétés... Les enfants participent à ses ateliers seulement s'ils le souhaitent. Nous proposons ces temps afin que les enfants

ne s'ennuient pas et qu'ils puissent se détendre et s'épanouir à travers des jeux et des activités nouvelles qui sont différentes chaque mois)

13h20 : retour à l'école, les enfants sont déposés à l'intérieur de la cour sous la responsabilité des enseignants.

Les enfants de maternelles sont déshabillés et emmenés dans leur salle de classe vers leurs maîtresses.

**De 16h30 à 16h45:** sortie d'école, appel des enfants et installation dans la salle du péri après s'être lavé les mains.

De 16h45 à 17h00 : goûter.

De 17h00 à 17h30 ou 18h00 : activités

De 17h30 à 18h : devoirs et jeux libres.

### **1-3 Les locaux :**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs disposent de locaux entièrement rénovés et dédiés au rez-de-chaussée de l'ex presbytère (160 m<sup>2</sup>). Cet immeuble a été réhabilité entre 2017 et 2020, la bibliothèque ayant été réinstallée au 1<sup>er</sup> étage de cet immeuble et le bureau de la directrice au 2<sup>ème</sup> étage.

Le rez-de-chaussée se compose d'une cuisine, de sanitaires adaptés aux maternelles et aux primaires, d'un hall d'accueil, d'une grande salle d'activités ou de restauration et d'une salle de sieste.

De plus, la salle de motricité de l'école communale est mise à disposition ainsi que les sanitaires, la cour extérieure et le préau couvert.



## II. OBJECTIFS, MOYENS et METHODES:

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
<p><b>Aider au développement de l'enfant, en respectant l'identité et les besoins de chacun</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe.</li> <li>• Tenir compte des besoins liés à l'âge de chaque enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'activités collectives où chaque enfant a un rôle à part entière</li> <li>• Par la mise en place de séjours initiant à la vie en collectivité.</li> <li>• En proposant une diversité dans les activités.</li> <li>• A travers des activités exploitant des capacités variées.</li> <li>• En respectant le rythme de vie de chacun.</li> </ul>
<p><b>Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté et de son éco citoyenneté.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de vie en collectivité.</li> <li>• Apprendre à l'enfant à respecter les locaux et le matériel qu'il utilise.</li> <li>• Sensibiliser l'enfant sur l'environnement et son respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En donnant l'occasion à l'enfant de pouvoir participer aux différentes tâches de la vie en collectivité (débarrasser les tables du goûter, balayer les papiers après les activités, nettoyer le matériel...)</li> <li>• En créant les règles de vie au centre avec la collaboration des enfants.</li> <li>• Par le rangement des jeux, du matériel et des locaux après chaque utilisation.</li> <li>• A travers la mise en place de projets sur la nature et l'environnement.</li> </ul>

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
<p><b>Permettre à chacun d'exercer son autonomie au quotidien en tenant compte de ses capacités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager l'enfant à s'occuper seul de son hygiène</li> <li>• Amener l'enfant à prendre soin de ses affaires personnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par une sensibilisation des animateurs</li> <li>• Mise à disposition de casiers à brosse à dents</li> <li>• Porte- manteaux et casiers avec leurs prénoms</li> </ul>
<p><b>Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aiguiser la curiosité de l'enfant sous forme ludique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la découverte du jeu sous toutes ses formes (jeux de sociétés, grands jeux, jeux de rôles...)</li> <li>• Mise en place d'activités variées : activités manuelles, sportives, cuisine...</li> <li>• Par la visite de différents sites (musées, zoo...)</li> <li>• Avec de nombreux livres mis à disposition et aussi des visites régulières à la bibliothèque.</li> </ul>

### **III. LES ANIMATIONS**

L'équipe d'animation a choisi de proposer aux enfants des thématiques pour articuler, avec une certaine cohésion, les différentes activités proposées. Les projets d'activités devront suivre le thème mis en place. Cela n'exclut évidemment pas de réaliser, de manière ponctuelle, des activités qui ne sont pas en rapport avec le thème.

Pour l'année 2024-2025 : L'équipe d'animation a opté pour un thème sur l'éducation aux médias : « les p'tits reporters ».

**Le but est de réaliser un journal, un magazine... un projet d'animation à cinq dimensions éducatives :**

#### 1/UNE DIMENSION LIÉE AUX DROITS DES ENFANTS

Réaliser un journal avec des enfants ou des adolescents, c'est mettre en exercice les droits d'expression et de participation contenus dans la Convention International des droits de l'Enfant et tout particulièrement :

Article 12 : les États partis garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Article 13 : l'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

Article 17 : les États partis reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale.

## 2/UNE DIMENSION LIÉE À L'INFORMATION

Recevoir de l'information, en produire et la diffuser, au-delà d'être un droit, c'est aussi une démarche qui permet aux enfants et aux adolescents de :

- comprendre le monde sous toutes ses dimensions : politique, sociale, scientifique, culturelle... C'est tout autant comprendre leurs mondes que le monde, leur environnement proche comme le plus éloigné, du plus microscopique au plus macroscopique,
- comprendre le contenu d'une information, de décrypter les faits, de les analyser, de situer la source de l'information, de porter une analyse critique sur cette information,
- comprendre l'impact d'une information, de comprendre des valeurs (éthique, honnêteté, objectivité, respect de l'autre...).

## 3/UNE DIMENSION LIÉE À DIFFÉRENTES FORMES D'EXPRESSION

La réalisation d'un journal s'appuie sur l'utilisation et la maîtrise de l'écrit, c'est-à-dire à la fois de la lecture (lire des infos, des documents ...) et l'écriture (rédiger un texte, un commentaire ...).

Elle permet ainsi aux enfants et aux adolescents :

- d'être sensibilisé à un média, composante de leur environnement, en donnant envie de le découvrir, de comprendre à quoi il sert, d'apprendre à l'utiliser ... ;
- de s'appuyer sur les apprentissages scolaires et les conforter : développer le goût de lire, les capacités de lecture, les comportements de lecteur ;
- d'apprendre à maîtriser les outils permettant à chacun d'exercer son sens critique et d'être en capacité de choisir ceux qui vont permettre de s'informer, de communiquer et de produire soi même de nouveaux écrits.

Mais la réalisation d'un journal peut aussi utiliser d'autres supports d'expression :

- la photographie,
- le dessin (croquis, caricature, schéma, plan...),
- la vidéo (journaux télévisés ou web)
- la prise de son (journaux radiophoniques).

Tous ces supports nécessitent aussi un apprentissage car ils détiennent chacun leurs propres écritures et leurs propres codes de lecture

#### 4/UNE DIMENSION LIÉE À L'ACTION EN ÉQUIPE

Il est très difficile de réaliser un journal tout seul... Réaliser un journal, c'est s'inscrire dans une action collective ou chacun à un rôle interdépendant de celui des autres. C'est aussi, pour les enfants ou les adolescents, se mettre en situation de :

- prendre la parole face à un groupe pour argumenter ses choix,
- vivre des temps de concertation, de négociation, de codécision,
- faire des choix,
- se répartir des tâches,
- d'évaluer l'avancée d'un projet collectif,
- etc.

#### 5/UNE DIMENSION LIÉE À LA RÉALISATION GRAPHIQUE

Les journaux prennent de plus en plus des formes différentes, ils se consultent sur différents supports.

Cependant la réalisation d'un journal écrit sur un support papier ou numérique demande toujours une mise en page attractive, le choix d'un modèle d'écriture pour le titre, pour le texte, une articulation particulière entre une photographie et un article. Que le journal soit réalisé informatiquement ou manuellement, il faut faire et défaire la maquette pour que chaque lecteur consulte le plus aisément possible le contenu.

Cela permet donc à la fois :

- de penser collectivement les caractéristiques de cette maquette (les spécialistes disent : réaliser une charte graphique),
- de découvrir et d'utiliser différentes techniques de mise en page et éventuellement des logiciels de mise en page